

Des exilés Espagnols à Guingamp (1937-1939)

Par M. Jean-Pierre COLIVET

Le contexte

La guerre civile en Espagne (1936-1939) opposant les républicains aux nationalistes sera très meurtrière et mettra le pays à feu et à sang durant trois ans. Elle trouve son origine dans d'importantes dissensions politiques qui ont conduit au coup d'État du général Franco en 1939.

Les nationalistes : camp des rebelles putschistes, orienté à droite et à l'extrême droite, mené par le général Franco.

Les républicains : camp des républicains, orienté à gauche et à l'extrême gauche, composé de loyalistes à l'égard du gouvernement légalement établi de la IIe République, de communistes, de trotskystes et de révolutionnaires anarchistes.

En 1934, le soulèvement des mineurs des Asturies (Espagne du nord) est réprimé dans le sang par le gouvernement, et l'on dénombrera plus de 1 000 tués. Dès lors, les partisans de la droite et de la gauche se déchirent. Le Front populaire espagnol remportera les élections de 1936, mais la situation reste explosive. Le 17 juillet, le général Francisco Franco prend la tête d'une insurrection militaire et tente de prendre le pouvoir. Le gouvernement républicain résiste, mais la guerre est désormais totale entre nationalistes et républicains. Elle durera trois ans et fera environ 400 000 morts, jusqu'à la victoire, en 1939, des nationalistes menés par Franco¹.

L'exode Espagnol comprend trois phases principales

Première phase (1936-1938). Tout d'abord, plus de 10 000 Basques, républicains ou neutres, quittent le pays pour la France qui cherche alors à les renvoyer de l'autre côté des Pyrénées. En Catalogne, entre 30 000 et 35 000 personnes neutres, méfiantes ou hostiles envers les républicains partent par bateau vers Marseille ou en Algérie. Elles fuiront également à travers la montagne avec l'aide de passeurs².

Suite à l'avancée des troupes franquistes, une dizaine de milliers de Basques quitte l'Espagne en 1937, constituant ainsi la première grande vague d'émigration par voie terrestre. Par la mer, à partir de Santander, ils atteignent les ports de débarquement de Bordeaux, Pauillac, La Rochelle et La Palice (points principaux) et Saint-Jean de Luz, Bayonne (points secondaires)³.

Deuxième phase (1938). En 1938, nouvelle vague d'exode. Les républicains se réfugient directement de l'autre côté des Pyrénées (France).

¹ D'après [Futura sciences](#)

² D'après [Wikipédia](#)

³ Archives départementales (AD22), 4M271 (mesures d'accueil : circulaires...)

Troisième phase (1939). L'émigration vers la France connaît un mouvement d'accélération important au cours de la bataille de l'Èbre, perdue par les républicains (du 25 juillet au 16 novembre 1938). Dès lors, l'exil des vaincus va commencer. Il portera le nom de **Retirada** (retraite). L'exode des populations en provenance de Catalogne devient massif après la chute de Barcelone le 26 janvier 1939. Le gouvernement Daladier (France) doit ouvrir la frontière le 27 janvier, et les réfugiés affluent à travers les Pyrénées par Le Perthus, Cerbère et Bourg-Madame. En mars 1939, le nombre de réfugiés espagnols en France est estimé à 440 000 personnes selon un rapport officiel.

L'accueil des réfugiés à Guingamp en 1937

À l'arrivée de la première vague d'immigrés sur le sol français, le gouvernement doit organiser l'hébergement des populations déplacées. Les Archives départementales de Saint-Brieuc détiennent les correspondances échangées entre le préfet des Côtes du Nord et les sous-préfets d'arrondissement (dont celui de Guingamp) ainsi que celles échangées avec les différents services de police et le ministre de l'Intérieur.

L'organisation de cet accueil ne sera pas aisée même si des Guingampais acceptent de prêter leur concours pour gérer cet afflux de personnes. Ainsi le 1^{er} juillet 1937 une note du sous-préfet au préfet signale : « [...] M. Lorgeré, maire, est à Paris et le premier adjoint, M. Monnier est pharmacien aux environs de Rouen. Le deuxième adjoint, M. Milon, avocat n'a pu que concevoir avec moi les difficultés du problème. J'ai alors pensé à faire intervenir une association qui existe à Guingamp et qui s'appelle *l'œuvre du Vêtement* (œuvre laïque) [...] pour distribuer les vêtements aux enfants nécessiteux... » Le sous-préfet aura bien du mal à organiser un comité d'accueil sous la direction de M. Kerfant, membre de cette association et conseiller municipal. L'abbé Cogaign, directeur des œuvres diocésaines à Guingamp se chargera d'accueillir et de répartir les réfugiés mais seulement après les fêtes du Pardon (début juillet 1937).



M. Kerfant

Les premiers réfugiés de l'arrondissement arriveront mi-juillet et seront placés à Guingamp ainsi que dans d'autres communes. Toutefois, tout ne se passe pas aussi facilement que prévu, ainsi cet épisode qui n'est pas un cas unique⁴ : « Orteosiac Rodrigo, 11 ans, placé le 9 juillet chez M. Goupil à Lanrodec, s'est enfui une semaine plus tard après avoir successivement maltraité la fille de son tuteur en la hissant de terre par les cheveux ; grimpé en vainqueur sur le poulailler, poing tendu et chantant l'Internationale puis jette à la figure de sa patronne le bouillon de poulet et le fromage qui l'accompagnait ! L'enfant s'est enfui vers Guingamp poursuivi par M. Goupil qui fut obligé de coucher à l'hôtel de l'Avenue, tandis que le lendemain il rendait l'enfant au commissaire de police... »

Concernant le logement on découvre dans une correspondance du 13 octobre 1937⁵ du préfet des Côtes du Nord adressée au ministre de l'Intérieur que les réfugiés « [...] ont été accueillis à la prison de *Pors-Anquen*, bâtiment départemental qui se trouvait le seul disponible. Le Sous-Préfet de Guingamp a personnellement fait assurer et surveiller le nettoyage et l'installation de ce bâtiment par une équipe de cantonniers des Ponts et Chaussées, après s'être vu refuser le concours de la main

⁴ AD22 4M275 (possibilités d'hébergement)

⁵ AD22 4M271 (mesures d'accueil : circulaires...)

d'œuvre militaire et municipale. Bref, grâce à des concours bénévoles et au dévouement du commissaire de police on a pu, pour la date prescrite :

- Nettoyer tout l'immeuble ;
- Faire remettre des carreaux aux fenêtres ;
- Installer la lumière électrique partout ;
- Remettre en marche le service d'eau, les caniveaux, les W.C. la salle de bain et les douches, les lavoirs et les cheminées ;
- Un appareil de T.S.F. fut même installé dans la cour intérieure pour distraire les nouveaux arrivés.

Le couchage fut assuré au moyen de paillasses et de couvertures louées à l'intendance militaire. La paille fut achetée dans le commerce et pour éviter le contact de la paille avec le sol, des châlits rustiques ou des planches furent interposées. [...] ⁶ »

On ne peut que louer ici le travail accompli par les différents services mais la suite du rapport est édifiante et a de quoi décourager toutes les bonnes volontés : « On doit à la vérité de dire que malgré ces soins, les réfugiés espagnols se répandirent guère à ces attentions et déçurent ceux qui essayèrent de s'intéresser à leur sort. Le matériel de service a été cassé, tasses, bols ont été brisés, les W.C. bouchés, les douches et la baignoire n'ont jamais été utilisés... etc... ⁷ »



Pourtant, ils avaient été largement accueillis en gare et la répartition des cellules s'était faite par familles... Ce même rapport nous dit qu'« un comité d'accueil ouvrier fut constitué par M. Voisin, délégué de la C.G.T. qui s'occupa spécialement des chaussures, des vêtements, des soins de toilette et de coiffure, de la correspondance et des finances personnelles des Espagnols lesquels ont donc eu pour s'occuper d'eux deux comités à leur disposition [...] »

Un autre rapport nous renseigne sur les conditions d'hébergement : « les réfugiés sont logés à raison d'un minimum de trois personnes par cellule et ce nombre peut monter à huit (certainement dans les cellules réunies. NDLR). Ils ne possèdent qu'une mince couverture. Les enfants sont très anémiés et trois d'entre eux sont déjà morts faute de soin et quand ils vont à l'hôpital on ne les soigne pas⁸. Cette situation est considérée comme indécente l'hiver arrivant. » Par ailleurs les autorités préfectorales craignent qu'une épidémie n'éclate à un moment ou à un autre et se répandre dans toute la ville.

M. Yves Flouriot, représentant le préfet, attaquera sèchement les autorités guingampaises via une note du 4 octobre 1937 à destination du ministre de l'intérieur dénonçant l'inaction des pouvoirs publics locaux : « la municipalité ne fait rien pour eux, et pourtant elle peut à Guingamp trouver des locaux propres pour les héberger et ils pourraient avec la somme qui leur est allouée bien vivre et se vêtir. Ni le maire, ni le sous-préfet de Guingamp ne font rien pour cela, ils sont invisibles quand les

⁶ Location pour la somme de 6 061 F (370 couvertures pour 3 108 F et 214 paillasses pour 2 953 F

⁷ AD22 4M271 (mesures d'accueil : circulaires...)

⁸ AD22 4M271 (mesures d'accueil : circulaires...)

organisations ouvrières leur envoient des délégués pour les mettre au courant de cette situation [...] Nous n'avons aucune confiance dans les enquêtes que vous faites faire au sujet des Espagnols par le sous-préfet ou le commissaire de police l'un comme l'autre anti-front populaire. »

Malgré cette réticence d'une partie des autorités guingampaises, certaines familles auront voulu se montrer généreuses comme cette ménagère de Bourbriac, fort déçue, qui est reçue par M. Armand Piton, commissaire de police, le 22 juillet 1937 : « je viens demander de me confier une famille espagnole. Je vis seule et exerce le métier de crêpière. Cette famille espagnole me tiendrait compagnie et je ne compte pas la faire travailler. J'ai été avec vous à Pors-An-Quen et malgré votre insistance aucune famille espagnole n'a voulu venir avec moi. Ces femmes ont déclaré que la campagne bretonne était trop triste, qu'elles aimaient mieux retourner en Espagne que d'être placées à la campagne. » On comprend alors que beaucoup de Guingampais tournent le dos à ces réfugiés.

La population est parfois surprise par certaines manifestations auxquelles se joignent les Espagnols. Le 21 août 1937, le commissaire de police de Guingamp adresse un compte-rendu de manifestation au sous-préfet de l'arrondissement : « [...] à la suite des résultats satisfaisants obtenus par les ouvriers grévistes de l'usine Tanvez, ceux-ci ont défilé dans les rues de Guingamp. Le cortège, organisé et précédé par M. Georges Voisin, instituteur à Guingamp, est parti de l'usine Tanvez vers 20 heures. Il était composé de 150 à 200 ouvriers et ouvrières auxquels étaient venus se joindre une vingtaine de réfugiés Espagnols (femmes et enfants) [...] » À la suite de la réunion qui s'est tenue à la Salle municipale devant 4 à 500 personnes, l'Internationale a été chantée : « Les réfugiés espagnols ont ensuite également chanté l'Internationale et d'autres chants en langue espagnole... »⁹

Cet épisode de 1937 se termine finalement par un rapatriement des réfugiés par voie ferroviaire au départ de Saint-Brieuc.

Ainsi pour le centre de Guingamp, seront rapatriés¹⁰ 220 personnes comme le montre le tableau ci-dessous.

Date	Poste frontière	Adultes	Enfants	Total
10/10/1937	Hendaye (frontière basque)	24	3	27
10/10/1937	Cerbère (frontière de Catalogne)	87	36	123
TOTAL		111	39	150
18/10/1937	Hendaye (frontière basque)	15	12	27
18/10/1937	La tour de Carol (frontière de Catalogne)	21	22	43
TOTAL		36	34	70
TOTAL D'OCTOBRE 1937		147	73	220

La vie guingampaise reprend son cours mais la guerre d'Espagne est loin d'être terminée...

⁹ AD22 4M271 (mesures d'accueil : circulaires...)

¹⁰ AD22 4M297 (rapatriements 1937-1938)

L'accueil des réfugiés à Guingamp en 1939 à la suite de la *Retirada*

La *Retirada*¹¹

La *Retirada*, du mot « retraite (des troupes) » en espagnol et catalan, est l'exode des réfugiés espagnols de la guerre civile. À partir de février 1939, ce sont plus de 450 000 républicains qui franchissent la frontière franco-espagnole à la suite de la chute de la Seconde République espagnole et de la victoire du général Franco.

Les autorités françaises ont sous-estimé l'ampleur de l'exode et en mars, ce sont 264 000 Espagnols qui se serrent dans les camps des Pyrénées-Orientales quand la population départementale s'élève à moins de 240 000 personnes.

Les premiers réfugiés arrivent sur le sol français à la fin de décembre 1938 et au tout début de janvier 1939. La France met alors en place un dispositif d'empêchement. Mais la chute du front de Catalogne et la prise de Barcelone par les phalangistes¹², le 26 janvier 1939, entraînent la débâcle des forces républicaines et le début de l'exode massif. Dans un premier temps, devant l'afflux de militaires et de civils vers la frontière française, le gouvernement Daladier propose à Franco d'organiser une zone neutre entre Andorre et Portbou. Le caudillo¹³ refuse, considérant les fuyards comme des prisonniers de guerre.

La frontière est alors ouverte le 27 janvier par le gouvernement français, afin de leur permettre d'échapper à l'impitoyable répression phalangiste (35 000 exécutions). Cette ouverture n'est, dans un premier temps, concédée qu'aux civils, les gardes mobiles et le 24e régiment de tirailleurs sénégalais faisant le tri, repoussant même les hommes valides, par la force au besoin.

De 28 janvier, le dispositif de filtrage est converti en dispositif d'accueil.

À Guingamp



Face à cet afflux de réfugiés, la Bretagne (5 départements) se verra contrainte d'accueillir environ 15 000 personnes. Les Côtes du Nord ne sont pas en reste et à nouveau se pose le problème du logement.

Pour l'arrondissement de Guingamp, l'ancienne prison reprend alors du service comme en 1937, mais cela ne suffira pas. On fait appel également aux religieuses de Saint-Vincent-de-Paul au Vally.

On recherche également d'autres possibilités d'accueil. La compagnie de gendarmerie de Guingamp a enquêté et recherché des lieux possibles dans Guingamp et rend compte le 30 janvier 1939 à sa

¹¹ [Wikipédia](#)

¹² La Phalange espagnole (en espagnol : Falange Española) est une organisation politique espagnole nationaliste d'obédience fascisante fondée le 29 octobre 1933 par José Antonio Primo de Rivera, fils de Miguel Primo de Rivera, ancien dictateur d'Espagne de 1923 à 1930.

¹³ Général espagnol ayant pris le pouvoir (titre repris par le général Franco, en 1936)

hiérarchie à Saint-Brieuc (note marquée du tampon « Secret »)¹⁴ : « les seuls locaux vacants et susceptibles d'être utilisés pour le logement des réfugiés sont les suivants : Guingamp, maison d'arrêt désaffectée (100 personnes environ) et couvent des Sœurs Rédemptoristes (privé)¹⁵ 50 personnes environ ». Ainsi, au 31 janvier 1939 on obtient¹⁶ la répartition suivante (122 enfants/176 adultes) : Guingamp (64/111) ; Callac (23/18) ; Plouagat (7/3) ; Saint-Nicolas-du-Pélem (4/8) ; Pontrieux (10/9) ; Belle-Isle-en-Terre (5/6) ; Maël-Carhaix (4/9) ; Rostrenen (4/12) ; et Ploëzal (1/0). Il faut également souligner que la majorité des communes a répondu par la négative à la demande de possibilité d'hébergement émise par le préfet (note secrète du 28 janvier 1939).

Les services de l'État (préfet, commissaire de police...) gèreront au mieux les mouvements incessants de population réfugiée mais il arrive également que des hébergeurs demandent la restitution de leurs biens. Le 8 juillet 1939, le sous-préfet de Guingamp rend compte ainsi au préfet¹⁷ « signification faite par le propriétaire du Juvénat d'avoir, sous quinzaine, à rendre libre l'immeuble qu'il avait mis gratuitement à la disposition pour y recevoir des réfugiés... » C'est à dire qu'une quinzaine de places devront être trouvées rapidement !

Le 3 septembre 1939, le Royaume-Uni et la France déclarent la guerre à l'Allemagne. Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, fait savoir par circulaire¹⁸ le 19 septembre 1939 que « l'état de guerre et les nécessités de l'hébergement des populations françaises évacuées rendent plus que désirables le retour en Espagne du plus grand nombre de réfugiés espagnols et surtout les éléments non susceptibles d'apporter à l'économie française le concours d'un travail utile [...] ».

Dès lors, le départ des réfugiés va s'organiser pour se terminer en décembre de la même année. Ce ne sera pas chose facile, bon nombre de personnes craignant les représailles dès le passage de la frontière malgré l'appel de Franco aux réfugiés sur le territoire français. Ainsi, Ouest-Eclair publie le 12 septembre un extrait d'une circulaire reprenant une lettre du Caudillo¹⁹ : « En ces moments critiques que traverse l'Europe, l'Espagne s'adresse à ses enfants résidant en territoire français, librement, ou dans des camps de concentration et les invite à retourner sur le sol de la Patrie. Les Espagnols désirant se rapatrier doivent adresser leur demande au consulat d'Espagne le plus proche de leur résidence. »

Dès lors, les familles hébergées vont rédiger des demandes, soit pour partir, soit pour demander à rester en France par crainte de se faire fusiller à leur retour. Ainsi, par exemple, Julia Fernandez demande pour elle et ses deux enfants (7 et 3 ans) de *rester parce que [mon] mari fut fusillé par Franco*²⁰. Sara Canal demande pour elle et ses 3 enfants (16, 12, 8 ans) de *rester car [mon] fils attend un contrat de travail et gagnera pour la famille*. Note du Maire sur la fiche : *elle a son mari en prison. Il lui est impossible, ainsi qu'à son fils, de rentrer en Espagne ; la mort les attend*.

¹⁴ AD22 4M275 (possibilités d'hébergement)

¹⁵ Juvénat de Guingamp à Trotrieux. Voir l'article consacré à ce bâtiment sur le site des Amis du patrimoine.

¹⁶ AD22 4M275 (possibilités d'hébergement)

¹⁷ AD22 4M275 (possibilités d'hébergement)

¹⁸ AD22 4M271 (mesures d'accueil : circulaires...)

¹⁹ <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6617427/f2.item>

²⁰ AD22 4M298 rapatriements année 1939

Les rapatriements, pour Guingamp, commencés dès avril vont reprendre en septembre pour se terminer en décembre. Aux archives départementales on peut consulter les listes nominatives concernant la composition des convois. En voici un tableau partiel.

Date	Destinations	Départs
Avant sept. 39	Toutes destinations	79
28/09/1939	Hendaye- Irun	26
31/10/1939	Hendaye-Irun	5
31/10/1939	Cerbère Port-Bou	11
31/10/1939	Bourg-Madame Puigcerdá	32
	Total	153

La France est en guerre et la recherche de lieux d'hébergement s'en trouve compliquée. En effet l'armée demande en septembre²¹ « [...] que la prison, occupée par les réfugiés, soit libérée afin d'y mettre les prisonniers du dépôt d'infanterie n°11, faute de place dans les locaux disciplinaires de la caserne de la Tour d'Auvergne. D'autre part, on y a également entreposé un important stock de farine qui se trouvait primitivement dans les halles et ce pour remettre les halles à la disposition de la Municipalité sur sa demande. »²² Le sous-préfet envisage alors de placer les réfugiés au Juvénat déjà occupé par d'autres réfugiés. Par ailleurs on voudrait bien voir ce lieu libéré des Espagnols afin de le transformer en annexe de l'hôpital civil. Un dossier d'acquisition du bâtiment est en cours aux services de la préfecture.



Juvénat

On a également besoin de locaux pour les réfugiés français et l'utilisation du Juvénat revient en avant. Le 26 septembre 1939, M. Le Jamtel, adjoint au Maire de Guingamp, s'adresse au sous-préfet « nous pensions utiliser cet immeuble du Juvénat, la population de Guingamp devant être doublée par le repliement des populations du Nord, l'hôpital de Guingamp étant manifestement insuffisant. [...] Il me paraîtrait normal que

les immeubles confortables soient mis à la disposition des réfugiés français et que les baraquements servent à recevoir les réfugiés Espagnols. Si la préfecture autorisait à construire des baraquements, nos besoins diminueraient et nous pourrions donner plus de confort aux réfugiés français. Vous libéreriez ainsi l'immeuble et vous rendriez service aux Réfugiés français. »²³

Ceci restera en l'état, les réfugiés ayant certainement quitté Guingamp en décembre 1939 car on ne trouve plus de documents sur lesquels l'arrondissement de Guingamp est cité contrairement aux autres.

²¹ AD22 4M287 (hébergement)

²² AD22 4M287 (hébergement)

²³ AD22 4M287 (hébergement)

Des remerciements

Malgré tout, certains sauront faire preuve de gratitude envers les autorités et ainsi remercier ceux qui se seront occupés d'eux, comme en témoigne ce discours du 14 juillet 1939 :

Al Señor Alcalde de Guingamp

Los refugiados Españoles de Guingamp, firmantes aforo vecban la fiesta Nacional del 14 de Julio para testimoniar al Senior Alcalde de Guingamp, al Consejo, a la Municipalidad y a la población entera la expresion de nuestro reconocimiento sincero por la acogida humana que hemos recibido y los testimonios de simpatia que diariamente nos son prodigados.

Momentaneamente exilados deseamos festejar con la poblacion de Guingamp el 14 de Julio fiesta Nacional de la Republica Francesa, y honrar con el mas profundo respeto a los hijos del pais caidos valerosamente en el campo de honor por la defensa de su Patria y Libertad.

Guingamp 14 julio 1939

À Monsieur Le Maire De Guingamp

Les réfugiés espagnols de Guingamp, ci-dessous signataires, profitons de la Fête Nationale du 14 Juillet pour témoigner à Monsieur le Maire de Guingamp, au Conseil Municipal et à la population toute entière l'expression de notre sincère reconnaissance pour l'accueil humain que nous avons reçu et pour les témoignages de sympathie quotidiens qui nous ont été prodigués.

Momentanément exilés, nous souhaitons célébrer avec la population guingampaise ce 14 juillet, Fête Nationale de la République Française et penser avec le respect le plus profond aux enfants du pays tombés au Champ d'Honneur pour défendre la Patrie et la Liberté.

Guingamp 14 juillet 1939

Un « diplôme » sera même confectionné de toute pièce par une partie des hébergés de la prison où l'on peut lire le texte suivant (non daté) signé par toutes les personnes présentes :

Al señor Alcalde de la Villa de Guingamp

En fiesta tan memorable
que nunca se podra olvidar
le descamos buen señor
feliz año Nuevo de prosperidad
a usted y a su amada familia
que tanto hizo para nosotos
pues jamas le olvidaremos
su noble corazon generoso.

Es la Villa de Guingamp
hermosa y caritativa
que ha sabrido demostrar
su gran generosidad
dandonos hospitalidad.

Tiene il corazon de oro
y su alma de bondad
y todos los refugiados
le queremos de verdad

Monsieur le Maire de la Ville de Guingamp

À l'occasion de cette fête si mémorable
Que l'on ne pourra jamais oublier
Nous vous souhaitons cher Monsieur
Une bonne année pleine de prospérité
Pour vous et votre chère famille
Qui avez tant fait pour nous
Jamais nous n'oublierons votre
Noble et grand cœur.

Cette ville de Guingamp
Belle et charitable
Qui a su nous montrer
Sa grande générosité
En nous offrant l'hospitalité.

Elle a eu un cœur en or
Et une âme pleine de bonté
Et nous tous les réfugiés
Nous vous aimons réellement

y siempre recordaremos
su gran generosidad.

Et nous nous souviendrons toujours
De votre grande générosité.

Tambien nuestra Delegada
no podemos olvidar
pues es dama de gran virtud
y prendas muy elevadas
eunysliendo su mision
como ma madre amada.

Et nous ne pouvons pas oublier
Non plus votre responsable
Car c'est une dame de grande vertu
Et de grande qualité
Ayant accompli sa mission
Comme une mère aimante.



Une lettre de réponse sera rédigée par le maire de Guingamp le 30 décembre 1939²⁴ : « Vous avez bien voulu m'adresser, signée de vos compatriotes exilés comme vous, une adresse de remerciements dont j'ai été très sensible. Je suis très heureux que la colonie Espagnole manifeste ainsi sa reconnaissance à la ville de Guingamp ainsi qu'aux membres du comité d'accueil qui s'est fait un devoir de les recevoir le mieux possible. Votre adresse me prouve que vous avez été tous satisfaits de l'hospitalité que nous vous avons offerte [...] »

Conclusion

La vie guingampaise a été fortement impactée par cet épisode douloureux. Certains se sont largement investi dans cette tâche gigantesque, d'autres se sont voilé la face, ignorant ces personnes à l'abri des regards à l'ancienne prison.

Il ne faut pas oublier que c'est toutes les Côtes du Nord et toute la France qui a été témoin et acteur de ces heures sombres de l'Histoire espagnole.

Si un épisode similaire devait se répéter dans notre monde actuel, quelle serait alors notre attitude ? Il est permis d'y réfléchir. Peut-être n'avons-nous pas de réponse toute faite...

Jean-Pierre COLIVET, mars 2020

Remerciements à

- MM Jean-Louis Pinson et Jacques Duchemin
- Mme Laurence Le GALLOU, professeur d'Espagnol au lycée Pavie à Guingamp

Iconographie

- Le Télégramme
- M. Jean-Pierre Colivet
- MM Jean-Louis Pinson et Jacques Duchemin

²⁴ Archives municipales de Guingamp 1D39 (réfugiés Espagnols)